

2018/2019

A conserver

RESTAURATION	ECOLE FORFAIT ANNUEL		COLLEGE & SECONDES FORFAIT ANNUEL	PREMIERES & TERMINALES REPAS
	MATERNELLE	ELEMENTAIRE		
	Demi-pension	Demi-pension	Demi-pension	Passage libre au self
Mode de paiement	Chèque semestriel ou prélèvement mensuel	Chèque semestriel ou prélèvement mensuel	Chèque semestriel ou prélèvement mensuel	Chèque mensuel ou prélèvement mensuel
Nbre de repas hebdomadaire				
1 Repas Hebdomadaire	239 €	233 €		Tarif unitaire
2 Repas Hebdomadaires	474 €	464 €		7,00 €
3 Repas Hebdomadaires	714 €	695 €		
4 Repas Hebdomadaires	949 €	929 €	982 €	
5 Repas hebdomadaires			1 220 €	
Repas exceptionnel	7,15 €	7,15 €		
- Demi-pension Halte-Déjeuner Solidarité financière, uniquement sur présentation de l'avis d'imposition - PAI Intolérance au régime alimentaire			Forfait annuel 144 €	

REDUCTION SUR LES FORFAITS DEMI-PENSION UNIQUEMENT EN FONCTION DU NOMBRE D'ENFANT PAR FAMILLE (Cette réduction est appliquée sur chacun des enfants de l'Ecole, du collège et des secondes en demi-pension)	
2 Enfants	5%
3 Enfants	10%
4 Enfants et plus	15%

<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est appliqué sur les tarifs forfaitaires de demi-pension une réduction de 10 repas annuels pour cause d'absence (maladie et sortie ou voyage) - Les jours de repas sont fixés précisément en début d'année scolaire . Aucun changement ne sera possible en cours d'année. - Pas d'alternance entre forfait Demi-pension et la halte déjeuner
